ID: 081-200040905-20250918-180925\_1\_3-DE





# Deliberation Conseil Communautaire Communaute de Communes Carmausin-Segala

### **SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 12 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Le Ségur, sous la Présidence de Didier SOMEN.

	MEMBRES	DU CONSEIL	
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	36	Voix délibératives	42
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	37

#### Titulaires présents : 36 (du début au point 4.6), 35 (du point 5.1 à 8.1), 34 (du point 8.2 à la fin)

ASTIE Alain, BALARAN Jean-Marc (jusqu'au point 4.6), BARILLIOT Christine (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, HAMON Christian (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François (pouvoir de AZEMAR Jean-Louis), LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy (jusqu'au point 8.1), MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MERCIER Roland, MILESI Marie, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme (pouvoir de AUZIECH Cécile), TAGLIAFERRI Rosanne, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

#### Suppléant présent avec voix délibérative : 1

**CAYRE** Chantal (représente SENGES Jean-Marc)

#### Titulaires excusés: 19 (du début au point 4.6), 20 (du point 5.1 à 8.1), 21 (du point 8.2 à la fin)

AUZIECH Cécile (pouvoir à SOULIE Jérôme), AZEMAR Jean-Louis (pouvoir à KOWALIK Jean-François), BALARAN Jean-Marc (à partir du point 5.1), BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), ESCOUTES Jean-Marc, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy (à partir du point 8.2), MARTY Denis, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARILLIOT Christine), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SELAM Fatima, SENGES Jean-Marc (représenté), SIBRA Jean-Michel (pouvoir à HAMON Christian), SOURDIN Anne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, VALIERE Jean-Paul.

#### Suppléant présent sans voix délibérative : 0

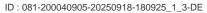
#### Secrétaire de séance :

**BOUSQUET** Jean-Louis

# DELIBERATION N° 18/09/2025-1.3 ACQUISITION D'UN TERRAIN SUR LA COMMUNE DE SAINTE GEMME

La crèche du ségala est actuellement située près de l'échangeur de la Croix de Mille, sur la commune de Pampelonne.

En raison de l'augmentation de l'activité artisanale et industrielle sur la zone et aux abords de la crèche, et notamment l'installation d'une société de TP à proximité de la structure, il est proposé de déplacer la crèche du Ségala.



Un terrain d'une superficie de 2 500 m², situé proche de l'école sise « Les Farguettes », a été choisi pour l'implantation de la future crèche. Il est situé sur la parcelle ZA 0240 (commune de Ste Gemme).

Le Président propose que la 3CS acquiert ce terrain, propriété de M. CARCENAC, pour un montant de 25 000 € TTC (les crédits budgétaires sont prévus à l'opération n°150).



Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE le Président à procéder à l'achat de ce terrain ZA 0240 de 2 500 m² sur la commune de Ste Gemme pour le prix de 25 000 € TTC.

AUTORISE le Président à signer tous les documents / actes nécessaires à cette acquisition.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,

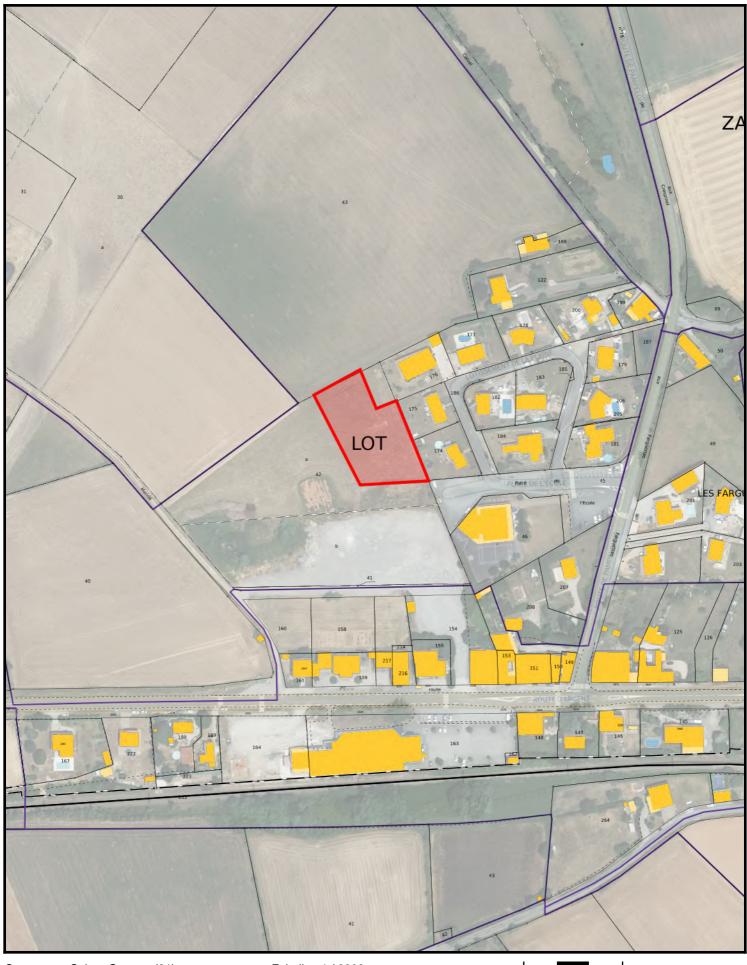
Le Président **Didier SOMEN** 

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET

# Géofoncier

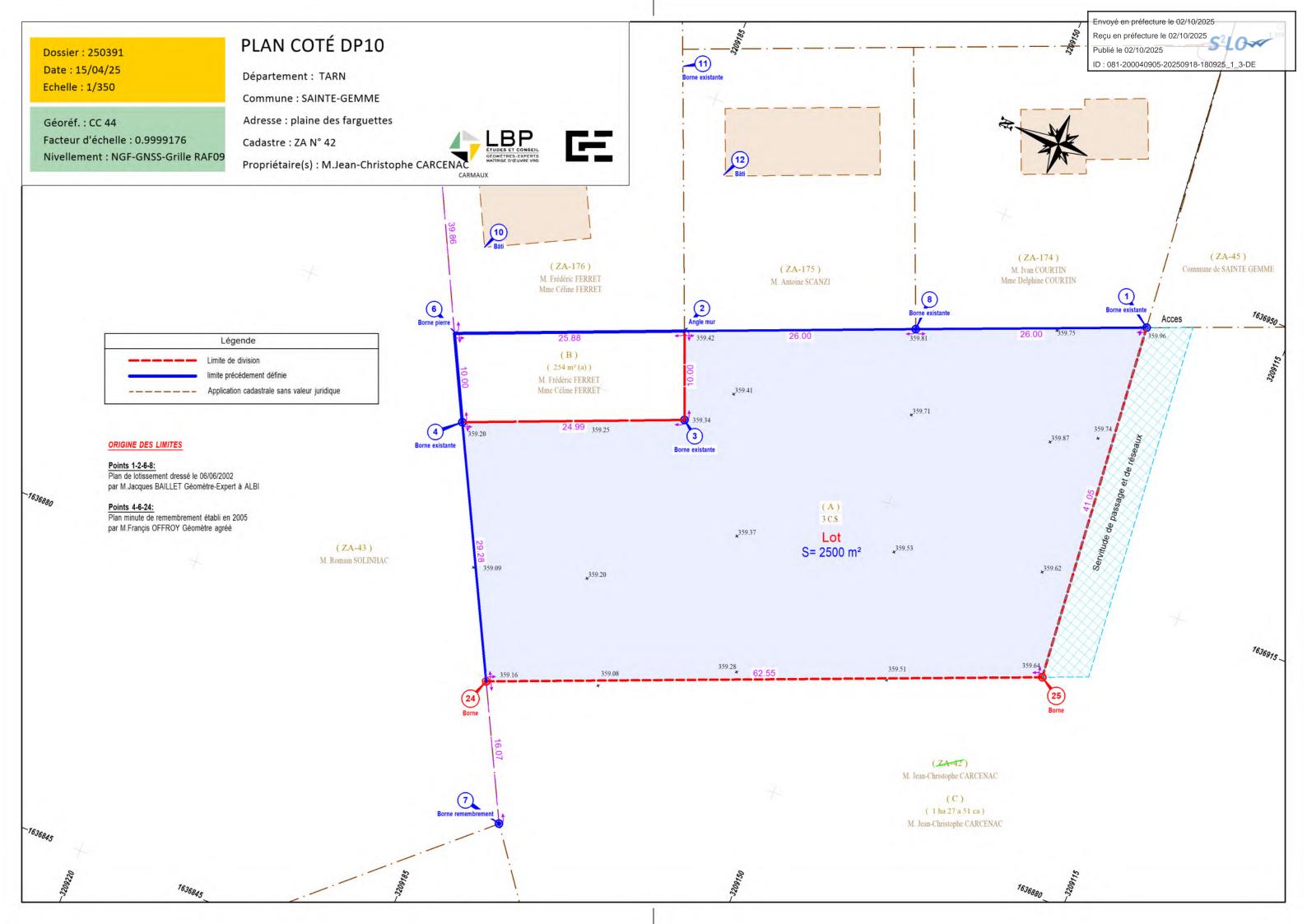
DP9

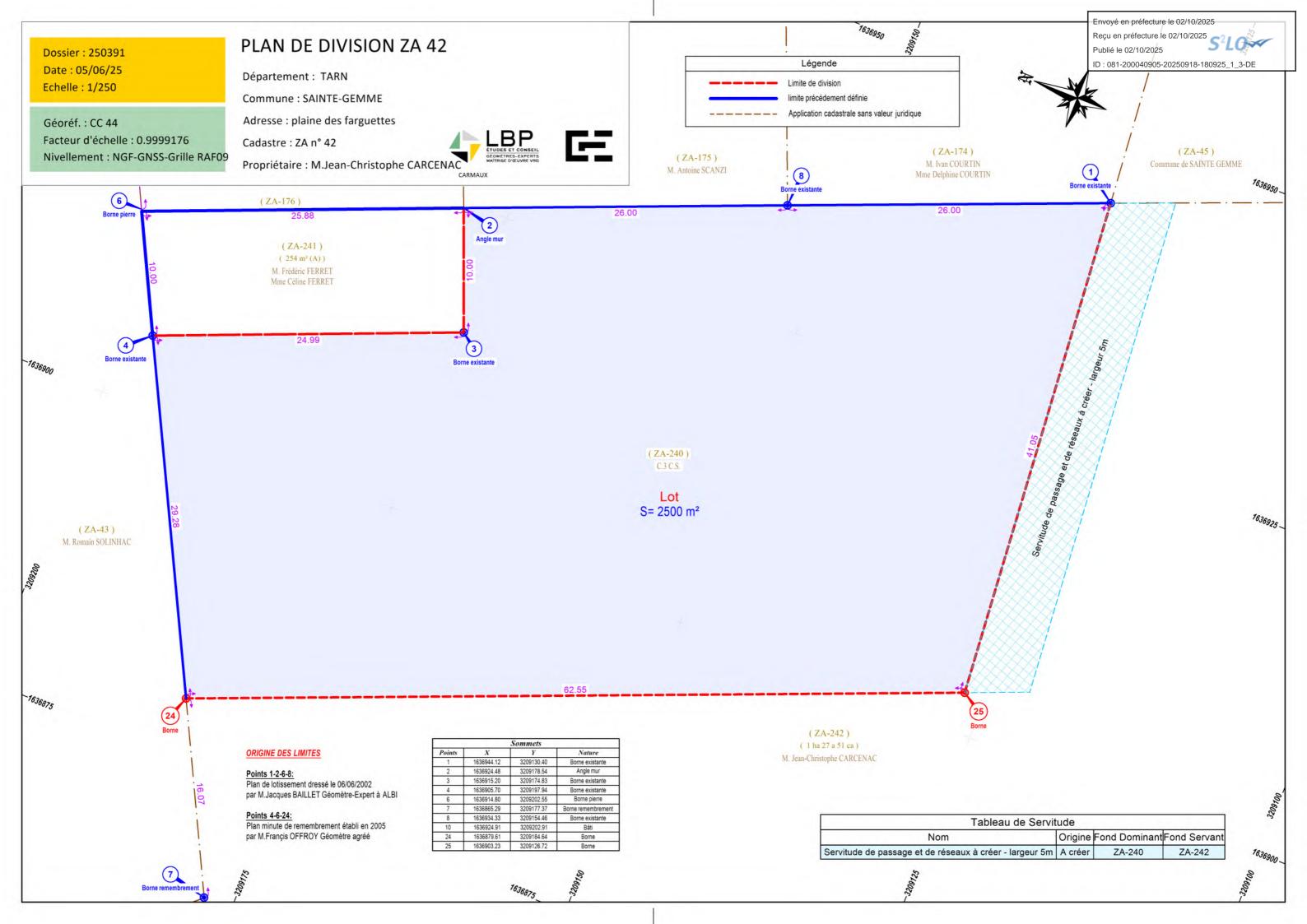
Envoyé en préfecture le 02/10/2025 Reçu en préfecture le 02/10/2025 Publié le 02/10/2025 ID : 081-200040905-20250918-180925\_1\_3-DE



Commune : Sainte-Gemme (81) Edité le : 15-04-2025 16:10 (UTC + 1) Edité par : SARL LBP ETUDES ET CONSEIL Echelle : 1 / 2300 Projection : RGF93 Lambert 93

0 20 40 60m





Envoyé en préfecture le 02/10/2025 DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUB Reçu en préfecture, le 02/10/2025 Commune : SAINTE-GEMME (249) Publié le 02/10/2025 (s) : 000 Z EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL ID: 081-200040905-20250918-180925\_1\_3-DE Numéro d'ordre du document d'arpentage : 495 B Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Document vérifié et numéroté le 21/05/2025 Date de l'édition : 21/05/2025 **A CASTRES** Par CABROL Stéphanie Inspectrice Support numérique : -Signé D'après le document d'arpentage dressé LANDES MARIE-CLAIRE (2) Par SDIF DU TARN Réf.: 250391 Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Le 4, avenue Charles de Gaulle BP 90405 81108 CASTRES Téléphone : 05 63 62 52 39 ptgc.tarn@dgfip.finances.gouv.fr 215



Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID: 081-200040905-20250918-180925\_1\_3-DE

Direction générale des finances publiques Cellule d'assistance technique du SPDC

N° de dossier :

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Courriel: esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

## Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 05/06/2025 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : LBP ETUDES ET CONSEIL

#### SF2518740402

				DESIGNATION DES P	ROPRIETES					
Départ	ement :	081			Commune :	249		SAINTE	E-GEMM	E
Section	Nº nlan	PDL	N° du lot	Quote-part	Contenance		Désignation nouvelle  N° de DA Section N° plan Co			elle
Section	N Plati	PDL	N du lot	Adresse	cadastrale	Rer	N° de DA	Section	N° plan	Contenance
ZA	0042			PLAINE DES FARGUETTES	1ha55a05ca		249 0000495	ZA	0240	0ha25a00ca
							249 0000495	ZA	0241	0ha02a54ca
							249 0000495	ZA	0242	1ha27a51ca

## OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE



		Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Commune : 081249	MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL	Reçu en préfecture le 02/10/2025
Sainte-Gemme	D'ADDES UN EVIDAIT DU DI AN CADASTRAL (DCF:D)	Publié le 02/10/2025
No. of the product of the control of	D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)	ID: 081-200040905-20250918-180925_1_3-DE
Numéro d'ordre du document d'arpentage	CERTIFICATION	7
Document vérifié et numéroté le / /	(Art. 25 du décret n°55-471 du 30 avril 1955)	
A	Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1)	
Par	-A - D'après les indications qu'ils-ont-fournies au bureau-	Document dressé par (2)
	B - En-conformité d'un piquetage	Ain-:  Mme Marie-Claire LANDES
	C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 15/04/2025 , par Mme Marie-Claire LANDES géomètre à CARMAUX	à CARMAUX
Section : ZA	le 15/04/2025 , par Mme Marie-Claire LANDES géomètre à CARMAUX Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées	Date: 15/04/2025
Feuille(s): 1 Qualité du plan : 04	au dos de la chemise 6463.	Signature :
Echelle d'origine : 1/2000	A CARMAUX le 15/04/2025	
Echelle d'édition : 1/1000		
Date de l'édition : 08/03/2011		
Rayer les mentions inutiles. La formule à n'est applicable que dans le c Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre	as d'une esquisse (plan renové par voie de mise à jour). Dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux n put techniques retraté du cadastra, atc.).	même le piquetage
Précisez les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriéta		
		(
		<b>\</b>
Signa	tures Document	1
		N
3 C.S.	Mme Céline FERRET	
l la		
T W		
W. L	B 254 m <sup>2</sup> (A)	
M. Jean-Christophe CARCENAC	M. Fréderic FERRET	
	Mme Celine FERRET	
200		
209.200	T +	3209.200
		176
		1 100
		\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
		175
		A
	2500 1	$m^2(A)$
	2500 J	2.5
	2500 1	m²(A)
	2500 1	2.5
	2500 u	2.5
	2500 1	2.5
	2500 u	2.5
	2500 u	2.5
	2500 3 C	2.5
	2500 u	2.5
	2500 3 C	2.5
	2500 1 3 C	2.5
	2500 1 3 C	2.5
209_100 +	2500 1 3 C	2.5
203,100	2500 1 3 C	174
203,100	2500 1 3 C	174
203,100	2500 1 3 C	174
209,100	2500 1 3 C	174
209_100	2500 1 3 C	174
209,100	2500 1 3 C	174
209,100	2500 1 3 C	174
209,100	C I ha 27 a 51 ca M Jean-Christophe CARCENAC	174
	C I ha 27 a 51 ca M Jean-Christophe CARCENAC	174
009,100 50391.S.V.	C 1 ha 27 a 51 ca M Jean-Christophe CARCENAC	174

